

FONTAINES INFO'

Bulletin annuel de la vie communale

janvier 2016 - N°22

*Bonne et Heureuse Année 2016
à Toutes et à Tous !*

D'UNE ANNÉE À L'AUTRE - 2015-2016



LE MOT DU MAIRE

Chers Fontenoises et Fontenois,

Au seuil de cette nouvelle année, je veux d'abord vous présenter mes vœux les meilleurs, de santé et de joies partagées avec vos familles et vos amis.

Nous avons la chance de vivre dans un très beau village, à la fois par ses paysages, mais aussi par le cadre patrimonial et le cadre associatif que les anciens nous ont légué.

Nous devons avoir à cœur, non seulement de le préserver, mais dans la mesure de nos moyens, de contribuer à le magnifier.

Comme vous le découvrirez dans ces pages, les réalisations de 2015 ont œuvré dans ce sens et nos projets pour les années à venir y contribueront, en gardant bien à l'esprit que nos projets sont les vôtres, ceux dont le conseil municipal, à l'écoute de vos attentes, pensent qu'ils contribueront à votre bien vivre à Fontaines.

Vos propositions et vos contributions actives sont les bienvenues.

Encore une fois, bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Le maire, Jean-Claude GRESS

Quelques participations financières à connaître

Parts de la commune versées au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS71) ces 3 dernières années:

2013 : 68 309 € - 2014 : 72 271 € - 2015 : 76 103 €

Coût du chauffage de la majorité des locaux communaux en 2015 (hors atelier municipal et salles de réunions): 30 063 €

Part versée au SIVU en 2015 : 23 050 €

Coût du ménage en 2015 : bâtiments communaux, salles de réunions, complexe sportif, bibliothèque, écoles, restaurant scolaire : 60 517 €

Coût des rythmes scolaires (NAP) en 2015 : 32 200 €

Coût des ATSEM en 2015 : 39 480 €

Fontaines, commune du Grand Chalon



Comme vous avez pu le constater dans les derniers « 4 pages », nous mettons en avant le fait que Fontaines se veut une commune participant à la dynamique du Grand Chalon.

Fontaines a beaucoup de qualités à valoriser, mais elle se doit de ne pas rester repliée sur elle-même, et de s'ouvrir à l'échelle, n'ayons pas peur des mots, de l'Europe.

Nous sommes une commune de la Côte Chalonnaise et cette situation privilégiée, paysagère et viticole, doit être mise en valeur.

Mais, nous sommes aussi une commune du Grand Chalon, et ce Grand Chalon doit être porteur d'ambitions, soulignant son attractivité, par un développement économique soutenu et la mise en valeur de son potentiel touristique.

A nous de contribuer à ce que Fontaines participe activement à l'attractivité du Grand Chalon.

horaires d'ouverture de la mairie:

lundi, mardi, jeudi, vendredi: 8h30 - 12h / 14h - 17h30

samedi: 8h30 - 12h

mercredi, standard téléphonique: 9h - 12h

Contactez-nous

Mairie

15 Grande Rue

71150 Fontaines

tel : 03 85 45 87 50 - fax : 03 85 45 87 51

mail : accueil.mairie@fontainesenbourgogne.fr

C.C.A.S

Courant septembre 2015, le CCAS a tenté de mettre en place un « atelier mémoire », mais celui-ci n'a pas pu se faire, faute d'inscriptions. Nous pensons qu'il y a eu carence d'information, que les personnes qui pouvaient être intéressées n'ont peut-être pas compris qu'il fallait s'inscrire... Ce projet n'est donc pas enterré ; nous gardons l'idée sous le coude pour une prochaine fois!

M. Chalumeau, en charge du CCAS, n'assure plus de permanence les jeudi après midi, faute de fréquentation. Cependant, il reste disponible sur rendez-vous (à l'accueil de la mairie : 03.85.45.87.50) du lundi au vendredi.

L'année 2015 a vu, comme tous les ans, différentes actions et manifestations pour nos Aînés (galette en janvier, grill party l'été, goûter en automne et colis en décembre. Ces actions seront bien entendu reconduites cette année.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous aident à animer ces actions



L'équipe de bénévoles le matin de la distribution des colis

Calendrier 2016

- 13/01 : galette des rois (Charmilles , SIEL Bleu, club des Aînés)
- 04/06 Grill Party
- 14/09 : goûter des Aînés
- 16 au 19/12 : préparation et distribution des colis de Noël

Quelques services utiles et méconnus

Epicerie sociale

Vous devez faire face à une période difficile (perte d'emploi, maladie, séparation ...) vous pouvez bénéficier d'une aide alimentaire ponctuelle grâce à l'Epicerie Sociale (30 Rue de la Paix à Chalon - 03.85.43.81.14)

Vous y serez accueilli par du personnel formé et à votre écoute, vous constituerez un dossier avec un projet social, dossier qui sera examiné par une commission d'admission qui se réunit tous les 15 jours (composée d'élus et de techniciens de l'Epicerie)

Si votre demande est acceptée, il vous sera accordé un crédit d'achat mensuel déterminé en fonction de votre foyer et de votre « reste à vivre » pour une durée de 3 mois renouvelable 1 fois.

Vous pourrez alors effectuer vos achats comme en magasin « classique » en libre service du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00.

Vous pourrez également être conseillé, orienté dans vos achats dans le sens d'une meilleure hygiène alimentaire ; des ateliers sont proposés 2 à 3 fois/mois sur des thèmes de Santé Publique, bien-être, forme, parentalité, éveil gourmand pour les enfants.

Quelques exemples de prix actuels (relevés le 05/01/2016)

- pain : 40cts/kg
- kg de fruits ou légumes (sans distinction) : 20 cts
- plaquette de beurre : 22 cts
- lait bébé : 1€ la boîte
- lait : 8cts/litre
- couches bébé : 5cts /couche
- yaourts : 7 cts le pot

PIXEL

PIXEL est le transport à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite disposant d'une carte d'invalidité à 80% (utilisateurs de fauteuils roulants, personnes présentant des troubles de l'orientation, malvoyants, etc).

Il fonctionne sur demande, en porte à porte, sur toutes les communes du Grand Chalon, du lundi au samedi de 8h à 18h, sauf les jours fériés.

Pour en bénéficier, rendez-vous à l'espace ZOOM - 9 place de Beaune CHALON SUR SAONE - pour remplir un dossier d'inscription (03.85.93.18.80). Si vous avez des difficultés à vous déplacer ou utiliser le téléphone, demandez l'aide du C.C.A.S pour faire la démarche.

L'assistante sociale de secteur, Mme MAITRE n'assure plus de permanence sur Fontaines. Vous pouvez cependant toujours prendre contact avec elle au centre médico-social de Chagny au 03.85.87.65.10.

Animations festives, tourisme et cérémonies 2015

Le comité AFTC vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.



En 2015, comme chaque année, le comité s'est occupé des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre et des festivités du 13 juillet. Nous remercions tout particulièrement l'amicale des sapeurs-pompiers de Fontaines pour cette fête dans le parc St Suzanne et le professionnalisme de nos artificiers.

Nous avons aussi organisé des visites et promenades pour les journées du patrimoine, les 19-20 septembre. L'église de Fontaines était ouverte ces 2 jours, animée par une visite guidée par M. Gérard Dauphin. Deux visites contées étaient proposées par Mme Christiane Favéro le long du circuit des lavoirs et par M. Michel Bonnot aux carrières.

Une exposition permanente sur les carrières et les cartes postales de notre village était ouverte, salle de l'espace jeunes.



Commémoration 11 novembre au monument aux morts : Nous tenons à remercier la Claire Fontaine, l'amicale des sapeurs-pompiers, les anciens combattants, les directrices des écoles, Mme Razer, M. Michel Bonnot et les enfants des écoles pour cette belle cérémonie, animée de musique, de chant, discours officiels et de lecture par les enfants des écoles.

Fête de la Cloche

Le comité est en train de travailler, avec la collaboration de nos associations, sur le lundi de Pâques, que nous avons nommé *Fête de la cloche* ! Nous voulions redynamiser cette fête ancestrale qui a avait pour but de sonner la cloche à la Tour St Hilaire, accompagnée par des festivités.

La chance nous a souri en 2015 avec ce magnifique temps ensoleillé qui a fait de cette fête une réussite avec nos producteurs locaux, nos commerces, fête foraine, calèche, balade contée par Mme Favéro et nos associations: Convi'danse, Foyer Rural, ASF et la Fontenoise.

Nous espérons vous voir nombreux les 26, 27 et 28 mars 2016 ! Ces 3 jours de fêtes commenceront par une manifestation organisée par notre association Claq'motos !

Le dimanche sera animé par nos amis forains. Diverses animations sont prévues pour le lundi («Fête de la Cloche») dont une brocante/vide-maison : les Fontenois pourront gratuitement exposer les objets qu'ils veulent vendre, tout le long de la Grande Rue. Venez nombreux!!



A venir en 2016
Fête de la Cloche
Inauguration des nouvelles voiries
Inauguration du square Madeleine Gouffier

Calendrier 2016

- le 18 janvier 2016 - conseil municipal - salle du conseil
- le 22 janvier 2016 : réunion publique «sécurité informatique «domestique» et les «arnaques» sur internet» salle St Hilaire
- le 22 février 2016 - conseil municipal - salle du conseil
- les 26, 27 et 28 mars 2016 : fête de la Cloche - centre bourg
- le 19 mars 2016 : commémoration - monument aux morts de Fontaines
- le 21 mars 2016 - conseil municipal - salle du conseil
- le 13 juillet 2016 : bal et feux d'artifices - Parc Ste Suzanne
- le 11 novembre 2016 : commémoration : monument aux mort de Fontaines

Culture-Patrimoine-mémoire de Fontaines

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises durant cette année 2015, en particulier pour définir :

- 1 - Un projet de mise en valeur des carrières de Fontaines, dans une perspective touristique et pédagogique :
 - conception d'un parcours bien identifié (balisage), avec des sites d'observation sur : l'histoire des carrières, la géologie, les méthodes d'exploitation, et l'usage historique de « la pierre de Fontaines » ;
 - définition des secteurs à valoriser, des méthodes et des moyens à mettre en œuvre.
- 2 - Un projet de création d'un « espace Patrimoine », situé sous l'actuel porche qui donne accès de part et d'autre à « l'Espace Jeunes ». Ce projet, intégré dans celui de restructuration de la mairie, consistera dans un premier temps dans une exposition permanente :
 - d'outillage et de documents sur les carriers, tailleurs de pierre, et sculpteurs (collection privée mise gracieusement à la disposition de la commune) ;
 - de reproductions agrandies de cartes postales anciennes sur Fontaines, permettant de mesurer l'évolution de notre village sur un peu plus d'un siècle.
- 3 - Un projet de création d'un « circuit des calvaires », qui viendrait à terme s'intégrer à divers circuits pédestres ou VTT existants (dont le « circuit des lavoirs »).

Enfin, le comité a participé aux Journées Européennes du Patrimoine des 19 & 20 septembre 2015, en proposant au public, d'une part un « quizz » sur les pierres, gravées d'inscriptions, présentes à Fontaines ; d'autre part une visite guidée quotidienne des anciennes « Carrières Blanches » situées au dessus de Saint Nicolas.

Les projets 2016 du comité s'inscrivent dans la continuité de 2015, et donc dans la réalisation des projets décrits plus haut :

- 1 - Réalisation matérielle du parcours de découverte des carrières de Fontaines, en liaison avec l'équipe en charge de la voirie et de l'entretien communal ; conception des panneaux explicatifs sur les sites d'observation ; conception d'un dépliant illustré d'accompagnement des visites libres.
- 2 - Après réalisation des travaux d'infrastructure demandés pour la création de « l'espace Patrimoine » (fermeture du porche et mise en place de portes ; installation d'un réseau électrique et d'éclairage) : achat de vitrines, de cimaises, et de présentoirs pour la présentation des objets et photographies ; contact avec un professionnel de la D.R.A.C. pour la conception muséographique du projet.
- 3 - Déplacement de 2 ou 3 des calvaires existants (actuellement dispersés) pour leur intégration au tissu urbanistique du village ; conception du dépliant descriptif du futur « circuit des calvaires ».

Enfin, participation aux Journées Européennes du Patrimoine 2016, notamment en essayant de faire venir un sculpteur sur pierre pour montrer les gestes anciens des métiers de tailleur et de sculpteur.

Un rappel qui n'est pas inutile pour conclure : actuellement, le comité « Culture-Patrimoine-Mémoire de Fontaines » ne réunit que SIX personnes de bonne volonté. Il y a de la place pour un plus grand nombre, moins pour échanger des idées (car le comité n'en manque pas !), que pour œuvrer concrètement à la mise en œuvre d'un projet. Il est difficile d'imaginer en effet que seulement six Fontenois s'intéressent aux « racines » de notre village !

M. BONNOT
Elu en charge du Comité



Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de Fontaines et Farges-les-Chalon : SIGFFF

Afin de donner suite à ce qui avait été écrit dans le dernier « Fontaines Info », je reviens vers vous pour vous exposer les faits marquants de cette année 2015, maintenant achevée :

- la continuation de l'entretien des bois par la réalisation du curage et reprofilage des fossés dans les coupes 24 et 25 du bois du Nainglet ;
- le reprofilage avec adjonction de tout-venant de la sommière de l'Allée des Soupirs et d'une partie de l'allée des 3 Arpents dans le bois du Curney ;
- la préservation de plusieurs arbres remarquables ;
- le tracé du sentier-découverte des essences de notre forêt ;
- l'entretien des mares du Nainglet ;



Mares du Nainglet



Visite de la forêt de la Joux (Jura)

- la vente de tous les houppiers des coupes 1 et 2 du bois du Curney ;
- la mise en vente des chênes des coupes 26 et 28 ;
- la préparation des affouages dans la coupe 29 du Nainglet et le partage de ceux-ci ;
- l'état des lieux sur la commune de Fontaines des parcelles boisées pouvant être attribuées aux affouagistes en compensation des surfaces moins importantes des coupes des 5 prochaines années ;
- 2 réunions avec les Commissions des Bois de Fontaines et Farges, indépendamment des réunions systématiques du Bureau à raison de 1 par mois ou mois et demi ;
- 2 réunions du Comité Syndical ;
- la visite en forêt de Fontaines avec la participation de notre représentant ONF : M. FOURATIER qui nous a expliqué la problématique des régénérations ;
- la visite de la forêt de la Joux (Jura) avec la participation de l'ONF ;
- la mise en adéquation de notre règlement avec les dernières impositions du Code Forestier et en particulier de l'article L.243-1 ;
- une réunion avec la Société Margaritelli pour s'expliquer sur le coût proposé par cette dernière et ce que le Syndicat attendait comme offre.

Maintenant il nous faut prévoir les travaux à réaliser en 2016 qui seront :

- la continuation des discussions avec la Société Margaritelli, pour la vente de la coupe 26 ou sa vente différée à 30 ans ;
- dans l'éventualité où ces discussions aboutissent à une vente, la mise en vente des houppiers des 2 coupes, ce qui représente un volume très important de l'ordre de 1000 m³, et le lancement de la régénération prévue de la coupe 26 du bois du Nainglet ;
- le curage du fossé de séparation des coupes 26 à 29 avec les bois de particuliers pendant que cela est possible ;
- la réalisation du broyage du sentier-découverte afin de permettre de supprimer les morceaux proéminents appelés « tancots » ;
- le partage de la coupe 30 qui sera exploitée par les affouagistes en 2015-2016.

M. Alain BOURGEON.
1er Vice-Président du SIGFFF
et Responsable de la Commission des Bois de Fontaines



Vente de l'espace Javouhey

Compte tenu des contraintes afférentes à ce bâtiment, en particulier accès pour handicapés et amélioration de son isolation, la commune a décidé la mise en vente de ce bel édifice.

Le lycée agricole devrait libérer l'espace fin janvier.

Nous vous remercions de faire savoir autour de vous, qu'à cette date, le bâtiment sera à vendre.

Amélioration de la signalétique de la Côte Chalonnaise

Les communes de la Côte Chalonnaise, conscientes d'appartenir à une unité paysagère et viticole particulière et souhaitant l'affirmer et la mettre en valeur, ont décidé de travailler à une signalétique commune.

Ce travail devrait se dérouler en 2016 pour aboutir à une mise en œuvre à partir de 2017.



Commission Inondations : Bilan 2015

Une année après les inondations de novembre 2014, il est temps de faire le bilan des actions réalisées par la commission inondations.

Les principaux points traités en 2015 ont été:

- l'aménagement d'une plateforme de réglage de la vanne du bassin de rétention RD 981 ;
- la mise en place par l'Association Foncière de Mercurey d'une réduction de 250 mm sur l'exutoire du bassin tampon du lieu dit : Montabon à Mercurey ;
- la mise en place d'une conduite de délestage pont Chochot ;
- le remplacement de la conduite effondrée Grande Rue ;
- la mise en place d'une conduite entre la source et le lavoir des Fontaines en intégrant un Y de délestage sur les eaux pluviales ;
- le curage de la rivière derrière la gare depuis la ferme du moulin jusqu'au Quart Canot à l'entrée du pont passant sous la route ;
- le curage du chemin à proximité du pont Juillet et de son canal bétonné passant sous la ligne ;
- le nettoyage des grilles de réception des eaux pluviales à l'aide d'une hydro cureuse : 100% de la commune réalisés en 5 jours ;
- la fabrication d'une pièce mécano-soudée et démontable pour forcer l'écoulement dans l'exutoire de la conduite menant au bassin des Clausins ;
- le gel de location des parcelles de terrain appartenant à la commune, jouxtant le bassin de rétention le long de la départementale pour création d'un bassin complémentaire de réception des eaux provenant de Rully ;
- l'identification d'un point non connu fin novembre, qui induit en cas de violents orages les inondations en centre bourg et mairie, qui résulte du sous-dimensionnement des pots qui canalisent l'eau à la sortie du lavoir rue du Moulin. Il manque la moitié de la section de passage d'où la montée des eaux et débordement Grande Rue.
- les diverses réunions de la Commission avec état des lieux et mise en place d'un plan d'actions



Délestage au pont Chochot

Les points restants à traiter pour 2016 et les années à venir

- le Pâquier, reste à analyser et à traiter, etc ;
- la surveillance du bassin du lieu dit : En Castey : Clos l'Evêque, dont le fond doit être trop perméable : envisager de l'imperméabiliser ;
- la reprise des fossés rue du Clos l'Evêque ;
- la mise en place de la pièce mécano-soudée pour le bassin des Clausins ;
- le chiffrage de la modification de la canalisation Grande Rue, de la fontaine jusqu'en face la boulangerie : plusieurs dizaines de milliers d'euros (solution indispensable mais ne résolvant pas la problématique de précipitations importantes en continu) ;
- l'étude d'un bassin connexe au bassin de rétention sur la départementale pour accueillir les eaux provenant de Rully ;
- l'étude d'un bassin de rétention dans la zone du moulin pour absorber les précipitations importantes provenant des Clausins mais aussi des drainages et de diverses habitations.

A Bourgeon
Adjoint Voirie,
Responsable de la Commission des Inondations



Éclairages publics :

Travaux réalisés en 2015 : suite aux travaux de voirie du quartier des Fontaines, l'éclairage public a été mis en souterrain, et de nouveaux candélabres vont être mis en place :

Le lotissement « Buffot » au Puits Caillet a été raccordé au réseau existant en souterrain.

Sur le nouveau parking rue du Foyer, 4 candélabres vont être ajoutés.

Travaux prévus pour 2016 : Amélioration de l'éclairage public : 5 nouveaux points lumineux seront mis en place dans les « trous noirs » au 1er trimestre

- 1/ Chemin du Champiteau
- 2/ Rue de la République
- 3/ Au niveau du pont SNCF
- 4/ Chemin du Gué

5/ Carrefour rue Chaumont et rue des Grands Bois

Un programme pluri-annuel des horloges de l'éclairage public est prévu, pour éviter les dysfonctionnements que nous constatons.

Comité « Tranquillité publique-Prévention des risques »



L'essentiel du travail du Comité en 2015 a porté sur la question de la sécurité routière dans Fontaines, avec l'élaboration d'un questionnaire que l'ensemble des élus a eu à remplir, ce dont la plupart s'est acquittée de bon cœur, tant il est vrai que la sécurité routière est un thème à la fois collectif et fédérateur.

Le bilan des réponses à ce questionnaire a été fourni dans le bulletin d'information de la rentrée, auquel chacun peut se reporter.

Il en ressort en particulier que les piétons (enfants, adultes, personnes âgées) constituent une population indéniablement « à risque », à laquelle chacun (automobilistes en particulier) doit être attentif.

D'où ce début de campagne, relayée par les panneaux à messages variables, sur le stationnement abusif des véhicules sur les trottoirs : «Les trottoirs appartiennent aux piétons, pas aux voitures ».

On rajoutera l'intégration de cette priorité dans la conception préalable des travaux de voirie (rue Chaumont notamment) : il est certain que les trottoirs, même si leur apparence ne plait pas à tout le monde (ce n'est alors qu'une affaire de goût personnel), participent de façon indiscutable à la sécurité des piétons.

D'autres messages, d'autres actions, suivront, avec l'espoir de modifier les comportements abusifs ou dangereux.

Le dispositif de l'Etat « Voisins Vigilants » (ou « Participation Citoyenne ») s'est poursuivi. Peut-être a-t-il contribué à la prévention de la délinquance d'appropriation sur Fontaines. Ce « peut-être » n'exprime pas un doute ; il veut dire simplement qu'il est très difficile d'évaluer avec précision le bilan d'une action de prévention.

A titre de comparaison, on pourrait évoquer le rôle du conciliateur communal, lorsqu'il fait « le tampon » entre des voisins énervés pour cause de haie pas taillée, de tondeuse bruyante, ou de chien vagabond ! Permet-il d'éviter certaines « surchauffes » individuelles : « peut-être »...

Il était prévu le 27 novembre une conférence, en liaison avec la Gendarmerie, sur la sécurité informatique «domestique», et les « arnaques » sur Internet. Cette manifestation a du être annulée à la suite des attentats de Paris.

Pour 2016, de nouvelles actions en matière de sécurité routière vont être initiées.

On appellera également l'attention de chacun sur le fait qu'un dispositif de prévention de la délinquance tel que «Voisins Vigilants » ne peut vivre sans une participation citoyenne, car cette démarche concerne tout le monde (sauf ceux qui affirment qu'ils ne risquent rien !!) et contribue à la sécurité de chacun.

Toute personne volontaire est donc la bienvenue.

Pour toute information à cet effet, consulter Internet, ou s'adresser à la mairie, qui vous indiquera qui contacter.

Enfin, la réunion sur la prévention du risque informatique « à la maison », aura lieu le vendredi 22 janvier 2016 à 19h à la salle Saint-Hilaire.

Michel BONNOT
Elu en charge du Comité

Agenda 21



En 2008, le conseil municipal s'était fixé comme objectif la réalisation d'un Agenda 21 local, afin, dans le cadre d'une démarche de développement durable, de structurer sa réflexion pour le 21ème siècle, en identifiant les enjeux essentiels pour son territoire et ses habitants et mettre en place des actions précises.

5 axes avaient été définis. Il en était découlé 24 fiches actions.

Par manque de motivation des équipes municipales, ces actions ont été faiblement suivies.

L'équipe actuelle, consciente des potentialités d'amélioration du cadre de vie grâce à cet outil, a décidé de le relancer en l'actualisant.

C'est un travail important et pour nous accompagner, la consultation d'un prestataire a été initiée avec l'assistance de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) à Dijon et de la DDT (Direction Départementale des Territoires) à Mâcon.

L'agenda 21 se doit d'être un projet collectif établi sur la base d'un diagnostic partagé.

L'étape 1 consistera en un diagnostic territorial et en une co-rédaction avec la collectivité, d'une stratégie de territoire.

L'étape 2, en concertation avec les différents acteurs du territoire, et les habitants, aboutira à l'élaboration d'un plan d'actions. Les outils de concertation doivent contribuer à la constitution d'une culture partagée du développement durable et au renforcement de la démocratie participative sur le territoire.



Urbanisme - Travail sur le PLU et sur l'AVAP

Le PLU de Fontaines, document régissant les règles d'urbanisme sur la commune va être révisé à la faveur de son intégration au PLUi du Grand Chalon. Le conseil municipal de Fontaines se doit d'être force de propositions. Il travaille à la révision du document actuel et dès que le travail sera abouti, celui-ci sera soumis à un dernier avis des habitants, avant d'être envoyé au Grand Chalon, qui dispose de la compétence urbanisme.

Ce dernier ne suivra pas nécessairement nos demandes de révision dans un souci de cohérence globale avec les autres communes.

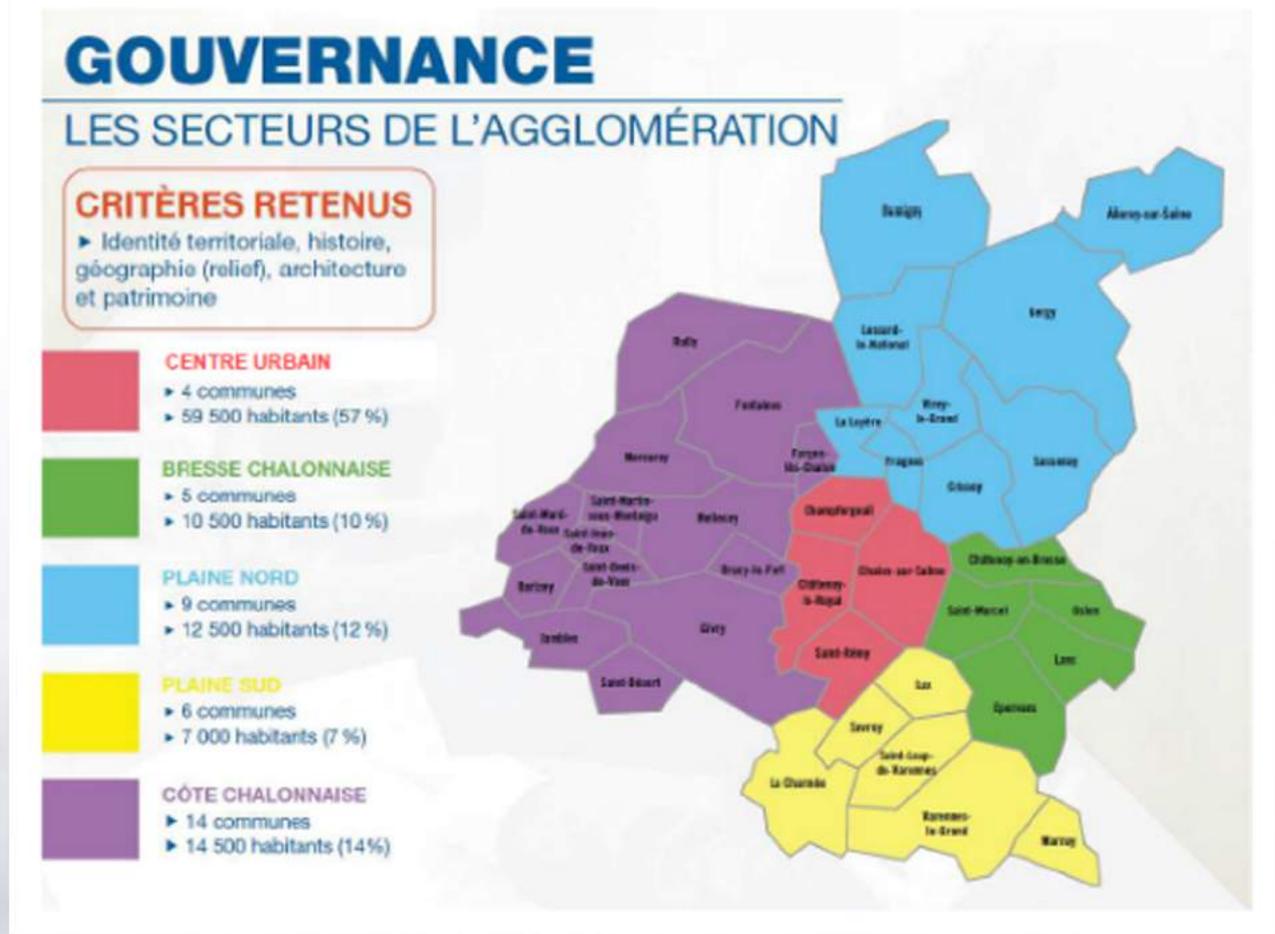
L'AVAP de Fontaines va pouvoir redémarrer en janvier avec le recrutement au Grand Chalon d'un nouvel agent. L'AVAP nous garantit la qualité architecturale des projets et leur intégration dans notre paysage particulier.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) : ORGANISATION DE REUNIONS PUBLIQUES

Depuis janvier 2015, les élus du Grand Chalon réfléchissent ensemble à l'avenir de leur territoire à travers l'élaboration du PLUi. Ce document concerne directement les habitants de l'agglomération puisqu'il fixera les règles générales de construction et d'occupation des sols dans les 37 communes, et se substituera à terme aux documents d'urbanisme existants, (plan local d'urbanisme, plan d'occupation des sols, carte communale).

Le PLUi est composé d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui définit les grands objectifs en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'environnement et d'économie, pour les 10 prochaines années.

Afin d'échanger avec la population sur ce projet, les élus du Grand Chalon animeront 5 réunions publiques qui se tiendront dans différents secteurs de l'agglomération.



Concernant Fontaines, la date de cette réunion publique n'est pas encore déterminée. Nous vous tiendrons informés par les totems et panneaux à messages variables.

Le Personnel Communal

Le personnel communal ayant beaucoup changé en quelques années, il nous apparaît nécessaire de vous les présenter à nouveau même si le nombre d'agents n'a pas évolué en 2015.

Les plus anciens : M. Alain FOREY, actuellement en arrêt maladie à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, et M. Julien CHAUDAT.

Les nouveaux : M. Gérard PERRODIN en CDD depuis 18 mois, M. Daniel GERVAIS en contrat CAE d'1 an en remplacement de M. Serge PLANKO dont le contrat CAE de 1 an s'est terminé après une extension de 6 mois supplémentaires, et M. Patrick MOUROUX, qui remplace M. Alain FOREY avec un CDD de 3 mois.

Un des atouts majeurs de cette équipe est sa pluridisciplinarité intégrant des compétences diverses telles que :

- travaux de tonte, de curage de fossés, de broyage de bordures, de terrassement à l'aide d'une auto portée, d'un tracteur et d'un tractopelle ;
- travaux d'élagage, taille d'arbres avec nacelle ou pas, entretien de massifs, plantations d'arbres y compris de vergers ;
- travaux de traitements même si nous essayons de tendre vers un zéro phytosanitaire ;
- travaux d'entretien tels que petite plomberie, électricité, placo-plâtre, peinture, carrelage, etc. ;
- maintien de la commune en propreté avec ramassage de poubelles, etc. ;
- pavoisement des édifices ;
- relation avec des services externes tels qu'APAVE, par exemple lors de la vérification annuelle des installations gaz et électriques, etc.



Curage de fossé



Le cimetière

Le bilan 2015 est impressionnant et je me permettrai d'énumérer quelques travaux marquants :

- nettoyage et rangement des abords du local des cantonniers et du local lui même ;
- taille d'une grande partie des espaces arborés tels que place de la mairie, monument, lavoir rue Chamilly, école des garçons, parc Sainte Suzane, place de l'Ecole de l'Agriculture, place du Foyer et taille des haies et arbres du cimetière avec un nettoyage conséquent de celui-ci pour la Toussaint ;
- nettoyage des rivières ;
- fauchage de tous les chemins de champs ;
- curage de fossés ;
- remise en état des grilles de protection des vitraux de l'église ;

- aménagement des caves de la cure avec damage sols et éclairage efficace ;
- réfection complète de la salle multimédia n°2 du sol au plafond : découpe de la partie inférieure des murs ayant été inondés, placage, peinture sols, murs et boiseries, électricité, carrelage ;
- les travaux systématiques dans les écoles et salle Saint Hilaire ;
- l'aide aux diverses associations ;
- la présence imposée de nos agents par la Préfecture aux heures d'entrée et sortie des écoles suite aux problèmes du 13 novembre ;
- la plantation de vergers en fin d'année, etc.

Ne vous inquiétez pas ils sont repartis en 2016 sur le même régime puisqu'avant de se lancer au printemps dans les tâches inhérentes à leur fonction, ils devront faire :

- la réfection du garage de la cure de manière à implanter le fleurissement : vaste projet qui intégrera terrassement, béton, isolation, électricité, petite plomberie, et emménagement ;
- la réfection de la salle multimédia n°1 qui sera destinée à remplacer la salle actuelle des Elus destinée à devenir l'agence postale ;
- les travaux d'élagage, nettoyage, implantation de marches d'accès à certains points d'observation dans les carrières sur le tracé de valorisation de celles-ci défini par Michel Bonnot ;
- le suivi des travaux de rénovation de certains murs en pierre : école des garçons, cure de l'église, la création d'une porte d'accès piétons au jardin de la cure, etc

En cours d'année, nous ferons appel à leurs compétences pour la rénovation de la grande salle non utilisée au-dessus de la salle n°2 et voir le logement de l'ancien garde champêtre

Malgré tous ces travaux réalisés ils souffrent encore d'une image ternie, soit par les « dit-on » de certains habitants, soit parce que l'on constate que, dans les grandes agglomérations, le nombre d'agents est sans commune mesure avec celui de notre commune.

Souhaitons-leur bon courage car ils en ont besoin et n'oublions qu'ils sont des acteurs principaux de la beauté de notre village.



Bureau de l'ancien espace multimédia

Grands Travaux

Le réalisé en 2015 et les projets pour 2016

Le Réalisé en 2015 :

Vous aurez constaté qu'un effort substantiel a été fait sur le renforcement de nos voiries, à la faveur de subventions importantes. Les efforts ont porté sur la rue Chaumont, le Quartier des Fontaines et le Quartier du Puits Caillet. La question des trottoirs a souvent été source de points de vue différents sur leur utilité : les trottoirs sont une nécessité dans les secteurs de rues à fort trafic et dans ceux dans lesquels peuvent se déplacer des personnes handicapées (centre bourg, cimetière, église). Nous sommes encadrés localement par le document intitulé PAVE, le préfet ayant pour mission de veiller à sa bonne exécution.

Nous avons poursuivi l'aménagement du chemin de la Vie de Vache, permettant de se rendre sur le Chemin Blanc, en améliorant les conditions de sécurité des piétons. Ce chemin est interdit aux véhicules à moteur, sauf engins agricoles.

Enfin, nous avons commencé l'aménagement d'un sentier de randonnée devant permettre d'aller de l'allée des Clausins au cimetière.

En 2016, nos efforts porteront sur l'aménagement de la Mairie, la construction d'un restaurant scolaire, l'extension de l'atelier municipal et la mise en place de toilettes sèches au parcours de santé :

Les bâtiments de la Mairie vont faire l'objet de travaux de renforcement de certaines toitures, en mauvais état. Ils doivent aussi être mis aux normes pour les accès handicapés par la mise en place de deux ascenseurs. Ils sont énergivores et leur isolation doit être améliorée. Enfin, une réorganisation des salles pour les élus et les associations doit être envisagée.

Un cabinet d'architecte a commencé les études nécessaires. Les premiers travaux devraient débuter au deuxième trimestre.

Les études de construction d'un nouveau restaurant scolaire ont également commencé. Le nouveau restaurant scolaire est nécessaire, pour des raisons de niveau de fréquentation et des motifs sanitaires. Une présentation du projet sera faite début 2016.

Les travaux devraient commencer à la rentrée de septembre 2016.

Son emplacement est prévu, devant l'agorospace, parc Chamilly, à l'angle de l'espace enherbé.

Une petite extension de l'atelier municipal est également programmée pour améliorer les conditions de travail de notre personnel communal de voirie.

Nous chercherons à terminer, si possible, le sentier de randonnée de la rue des Clausins au cimetière.

Il est envisagé l'installation de toilettes sèches au parcours de santé, celui-ci étant victime de son succès et le niveau de fréquentation rendant nécessaire la réalisation de cet accessoire d'hygiène. Nous comptons sur l'esprit citoyen des personnes pour respecter cet aménagement qui contribuera au confort de beaucoup.

Enfin, l'espace réservé aux urnes funéraires sera réaménagé de façon à réaliser un sentier de cheminement bordé de « cavurnes », projet englobant les cavurnes actuelles en élévation, et le jardin du Souvenir.

Programmation des travaux pour les années à venir :

Nos possibilités d'aller de l'avant dans la programmation des travaux qui nous semblent souhaitables sont contraintes par les possibilités de subventions, accompagnant leur réalisation. Dans ce cadre, l'ordonnancement des travaux semble pouvoir être le suivant :

2017 : isolation de l'école élémentaire, aménagements de sécurité et renforcement des voiries résiduelles, aire de camping cars.



2018 : travaux sur l'église

2019 : construction d'une halle festive

2020 : extension de la maison de l'enfance

2021 : construction de la piste cyclable du chemin du Gué Bouhard

2022 : construction du bassin d'orage du Moulin

2023 : travaux sur le pont de franchissement du canal par le chemin du Gué Bouhard et rénovation de la passerelle de franchissement des voies de chemin de fer à la gare

Ce programme est tel qu'il nous apparaît possible aujourd'hui.

Évidemment, il pourra être modifié en fonction d'événements nous amenant à l'adapter : subventions non escomptées, urgence s'affirmant prioritaire, baisse de nos dotations etc.



Création de vergers et d'espaces paysagers 2015

Faisant suite à la plantation de noyers sur le Chemin Blanc desservant le parcours sportif, fin 2014, et après avoir délibéré il a été décidé d'aménager certains pâquiers, d'arracher certains arbres et de créer des vergers.

Qui que nous soyons, nous avons tous en campagne, dans notre jeunesse, maraudé des fruits sur des terrains privés. Par le passé nous bénéficions de beaucoup d'arbres fruitiers dans des vergers non clos, dans des vignes, etc. C'était donc tentant et facile.

A la demande de certaines personnes (entre autres les mamies et papis), et à l'initiative de certains élus nous avons décidé de recréer des vergers et divers espaces qui seront laissés à la disposition des Fontenoises et Fontenois: bien entendu avec certaines règles, qui seront précisées.

Certes il faudra attendre quelque temps avant que ces arbres ne produisent des fruits.

Les principaux lieux où ont été implantés des arbres fruitiers sont :

A proximité de la Résidence des Charmilles, derrière Saint Hilaire, où l'on pourra trouver pommiers, pruniers, pêchers, abricotiers, cerisiers, figuiers, etc. Ce verger est appelé « vergers des mamies et papis » et leur est donc réservé.



Verger de la Cure

- A la cure où, après avoir arraché les poiriers en cordon très âgés voire morts, nous avons recréé un verger intégrant pêchers, abricotiers, pruniers, cerisiers, cognassiers, kaki et un poirier. Ce verger est appelé « verger de la Cure ». Il va être rendu accessible par la création d'un portillon d'accès direct, au niveau de l'entrée de la rue de l'Egalité.

- Au Clos Chaumont : 1 cerisier et 2 pommiers ;

- Rue des Champs près de la mare : 1 pommier (Reine du Canada), 1 mirabellier et un quetschier.

Nous n'avons pas terminé ces plantations car nous devons les compléter par l'aménagement du chemin de la Vie de Vache.

Vous avez pu constater que le chemin a été retracé de manière à déboucher sur la départementale avec beaucoup plus de visibilité en face le Chemin Blanc.

Ce chemin sera réservé pour les piétons, VTT et riverains.

Même si l'apport de matériaux principaux est terminé il faudra l'aménager. Ceci consistera en début d'année par la plantation de charmilles pyramidales, de bouleaux, de prunus et d'érable rouge.

Au printemps les bandes de terre situées de part et d'autre du chemin seront engazonnées et plantées.

Au Pâquier, à la place des peupliers qui ont été coupés, seront replantés des arbres d'ornement.

Alain Bourgeon

Le comité de Fleurissement reprendra ses activités dès le printemps, en fonction du temps et de l'aménagement de son local vers la Cure. En effet, pouvoir s'installer avant la période de plantation permettrait un entretien et une remise en beauté des pots, demi-tonneaux... outre le déménagement du local actuel et une remise en place dans le nouveau...

Ami(e)s du comité, amenez vos idées et vos bras pour en faire un local pratique et convivial, à notre image !

Vous serez informés de la reprise des activités par courrier et affichage au panneau lumineux.

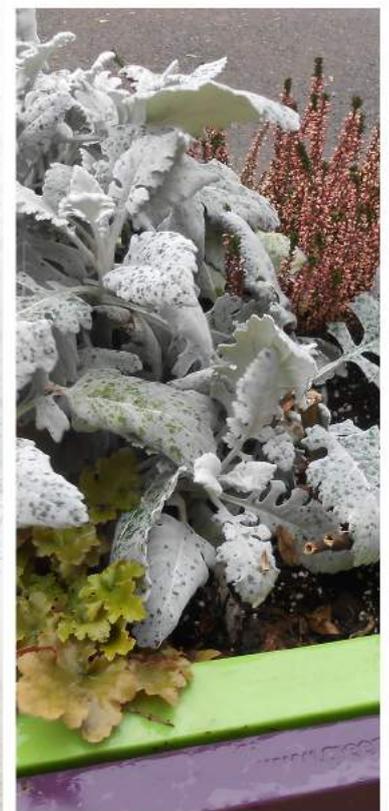
Cette année, nous continuerons la réfection des massifs, essentiellement la pose de bordures afin de les délimiter proprement et de manière durable ; il nous reste des massifs en arrondi, et une pose discrète de bordures métalliques sera envisagée, suivant notre budget. Nous aurons aussi en projet l'aménagement d'un ou deux parterres au Pâquier du Moulin, à l'angle de la toute neuve rue Chaumont et de celle du Moulin, un fleurissement avec une mise en valeur du puits.

Enfin le but de tout cela, le fleurissement du village, nous occupera la plupart de notre temps avec la plantation et l'entretien.

Toujours dans le but d'entretenir et de mettre en valeur notre village, une journée verte sera organisée : les projets seraient la fin de l'aménagement du parcours de santé, la création d'un parcours sportif enfants. Concernant l'entretien des ruisseaux qui ne sont plus au programme de cette journée verte, pour ceux qui, au cours de l'année entretiennent le ruisseau qui passe devant chez eux, évitez de supprimer toutes les herbes au printemps afin de préserver des lieux de reproduction et les œufs des petits poissons, grenouilles, larves de libellules... gardez une lisière le long des rives. Un ruisseau peuplé est tellement attrayant.

Une bonne année à tous et à bientôt.

Isabelle LANGRY



Infrastructures, entretien des bâtiments

Le réalisé en 2015 :

Infrastructures et entretien des bâtiments : l'Espace Jeunes a fait l'objet d'une remise en état des sols suite aux inondations. Sa salle de réunion a vu la pose d'un vidéo projecteur et la mise en place d'un petit réfrigérateur.

L'ancien espace multimédia a subi des transformations : un mur a été monté de façon à séparer le local des archives de l'ancien bureau, et celui-ci a aussi subi un rafraichissement total. Il sera mis à disposition du foyer rural semaine 01.

Le local informatique de la mairie a migré à l'étage pour des raisons de sécurité. Un serveur de sauvegarde a été mis en place afin de sécuriser le système informatique. Nous avons aussi fait l'acquisition de deux nouveaux PC pour l'accueil et d'un portable pour la secrétaire de mairie.

Les écoles ont eu une mise à niveau de l'informatique : à l'école primaire, remplacement des vieux postes, changement de l'accès ADSL par du VDSL afin d'avoir un meilleur débit. A l'école maternelle, achat d'un vidéo projecteur et barre de son, et remplacement de vieux ordinateurs.

Le gymnase St Hilaire a vu la pose de buts de handball rabattables contre les murs, ce qui améliore et supprime toute manipulation dangereuse pour les professeurs des écoles. Le local rangement est plus accessible grâce à la suppression des anciens buts de handball et d'un rangement plus adapté.

La pose d'un deuxième panneau lumineux aux écoles permet de diffuser les événements de la commune ; ce lieu ayant été choisi en raison de sa fréquentation.

Achat de 3 barnums et de 5 tables et 10 bancs à la disposition des associations.

Les projets 2016 :

L'autre ancienne salle multimédia va subir le même rafraichissement dans le mois de janvier ; cette salle sera à la disposition des élus et pour les commerciaux de l'agence postale ; la mise en place d'un vidéo projecteur est prévue en 2016.

La salle du conseil de la mairie va subir des transformations tel que la pose d'un parquet, la mise en place d'une porte à deux battants, le remplacement des anciennes portes (les trois seront supprimées), le remplacement total des tables et chaises et rafraichissement des murs et rideaux.

La salle n°2 et la salle de danse font partie du projet de rénovation de la mairie.

Rationalisation des salles de stockage pour les associations :

Dans le cadre de l'aménagement de la mairie, est prévue la réhabilitation de l'ancien logement qui était à la disposition du foyer rural jusqu'à la fin de l'année 2015. Son déménagement est prévu au plus tôt. Ce logement sera occupé par un couple qui aura la charge de surveiller les lieux, en compensation d'un loyer modéré.

Le garage occupé par l'ASF sera libéré début d'année, une nouvelle chaudière à gaz sera installée dans celui-ci. La solution de substitution proposée à l'ASF est l'une des caves de la cure ; cet endroit a été réhabilité entièrement par les agents techniques de la commune, sol et éclairage, afin d'offrir de bonnes conditions de stockage. Cet endroit sera occupé par le foyer rural, l'ASF, les pompiers et la Claire Fontaine.

Aménagement local comité fleurissement :

Le comité de fleurissement va quitter son local actuel de la mairie pour occuper l'ancien garage de la cure. Cet endroit va être réhabilité par nos soins et ceux d'un artisan local ; l'électricité va être remise à niveau ainsi que les murs, plafonds et ouvertures. La fin des travaux est prévue pour fin février.

Le lavoir des Fontaines va voir ses abords remis en état ; certaines pierres sont à remplacer, de même pour le pont du lavoir du Quart Canot.

Columbarium :

Achat de 20 cavurnes avec plaques en granit qui seront posées par nos agents techniques et intégrées à l'ancien columbarium.

Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé):

La commune s'est engagée à se mettre en conformité avec celle-ci avant la fin d'année 2016.

Bancs publics :

L'achat de 6 bancs sera prévu au budget 2016 ; l'emplacement de ceux-ci n'est pas encore défini.

Salle St Hilaire :

Mise en place d'un revêtement de protection murale sur le pourtour de la salle et du local de rangement.

Ecole élémentaire :

En cours d'année 2015 nous avons lancé une étude avec l'aide de l'Agence technique départementale, sur la remise en état des classes de l'école élémentaire ; celle-ci comprend le remplacement de toutes les fenêtres et portes, le traitement de l'humidité ainsi que l'isolation des plafonds et murs périphériques des classes et couloirs, et la mise en conformité des prises électriques pour respecter les normes en vigueur.

L'espace JAVOUHEY sera libéré par le lycée agricole fin janvier, et sera mis en vente dès fin janvier.

Les locaux de La Poste seront mis en location ; plusieurs demandes ont déjà été formulées dont une avec un projet sérieux.

DOSSIER : Les carrières de FONTAINES

A FONTAINES, au dessus du quartier Saint Nicolas, l'exploitation en carrières de la pierre de taille a profondément marqué le paysage. Et encore n'en voyons-nous que ce qui en subsiste aujourd'hui, et que les cartes appellent : carrières « blanches », carrières « rouges ». Certaines sont encore accessibles ; d'autres sont désormais envahies par une végétation exubérante de buis moussus, de petits chênes et de ronces. Les plus anciennes ont disparu, autant de la géographie que de la mémoire des hommes. Seul l'avion, ou le satellite, permet, comme en recherche archéologique aérienne, de discerner les traces subtiles de cette très ancienne activité humaine.

Par le fait, nos carrières portent témoignage de l'histoire économique et sociale de notre village et constituent un aspect peu connu de notre patrimoine.



Ci-dessus : Photo aérienne-1960

1 - La « pierre de FONTAINES ». Les carrières de FONTAINES ont été exploitées dès l'époque gallo-romaine, puis au Moyen-âge ; très activement dans toute la seconde moitié du XIXe siècle et, au cours du XXe, jusqu'aux années 1960.



Ci-dessus : Carriers & leur famille (MARTIN frères)-1893

Les études pétrographiques ont montré que la « pierre de Fontaines » avait participé à la construction, tant de la « porte d'Arroux » à Autun, qu'à celle de chapiteaux de la cathédrale Saint-Lazare, ainsi qu'à la sculpture de la « tentation d'Eve », exposée au musée Rollin d'Autun.

Elle a servi également à l'édification de l'église de Fontaines à la fin du XIIIe siècle (la pierre était alors extraite souterrainement), et plus tard, de nombreux monuments en Saône-et-Loire ou en Côte-d'Or : monuments aux Morts de 1870 à Nuits-Saint Georges ; de la guerre 1914-1918 à Fontaines, Verdun-sur-le-Doubs, Virey-le-Grand, Champforgeuil ; églises de Farges, Allériot, Corpeau, Santenay ; mairies de Farges, d'Ecuisses ; école de viticulture de Beaune...

Certaines intercalations de la roche ont donné lieu à l'exploitation de pierre lithographique destinée à l'imprimerie. Au quartier « des Fontaines », il subsiste encore, enchâssé dans un mur, un beau symbole : une croix, un marteau de carrier, et une date : 1618.

Le lieu-dit « Le Fourneau », dans le même quartier, rappelle qu'existait là un four à chaux et à tuiles, appartenant à François GUENOT, maître-carrier, établi non loin.

Le « dénombrement » (= recensement) du 12 avril 1891 fait apparaître la présence à FONTAINES de dix exploitants-carriers. En 1899, les carrières occupent entre 40 et 50 ouvriers.

L'exploitation de la pierre de taille cesse en 1963.

Mais là ne se termine pas l'histoire des carrières. Elles connaissent en effet à partir de 1964 un renouveau, avec l'exploitation de roche à remblai au profit de l'autoroute A6, en construction. Toute la partie nord-ouest de la montagne Saint-Hilaire est alors sollicitée.



Ci-dessus : Carte postale-Vers 1910.

Mieux (ou pire) : entre 1967 et 1969, un cimentier projette d'implanter une cimenterie industrielle près de l'actuelle zone artisanale des Ormeaux, qui serait reliée aux carrières par un transporteur aérien. Elle prévoit une production de 400 000 tonnes de ciment par an. C'est un tollé général : FONTAINES, RULLY et CHAGNY se joignent aux viticulteurs pour crier leur opposition au projet ; les politiques locaux et régionaux soutiennent leur action. Devant l'unanimité de la révolte, le projet finit par avorter, 5 ans plus tard.

Enfin, jour après jour, les carrières s'envahissent de végétation. La pierre retourne à la nature.

2 - Carriers et tailleurs de pierre. Rudes métiers que ces métiers de la pierre. Gérard BOUTET écrit : « Les criminels n'en bavaient probablement pas autant qu'un carrier. Il arrachait de la pierre à bâtir du matin au soir, 6 jours sur 7 quand il y avait demande, les 12 mois de l'année, par grands froids comme par chaleur accablante. L'ouvrage ne connaissait aucune saison de répit. On s'habillait plus ou moins chaudement, selon la température du moment, mais on suait tout pareil en frimas et sous la canicule (...)».

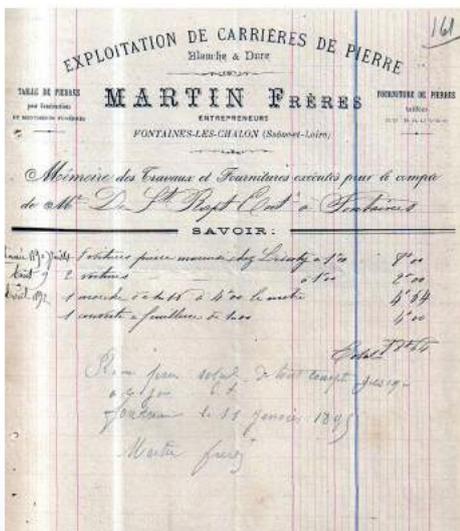
Il arrivait même qu'on y meure, aux carrières. En témoignent ainsi les registres paroissiaux : Jean QUARRE (35 ans) et Georges TOURNEMOTTE (22 ans), morts écrasés « dans la perrière de Fontaines qui leur est tombée dessus » (10 décembre 1701) ; ou encore Etienne GEREUX et Jean DAGAN, « manouvriers », travaillant à tirer du pavé dans la « perrière de FONTAINES » pour le grand chemin de Chalon à Dijon, « morts écrasés sous les butins de la dite perrière ». (7 mai 1714)...

Métiers manuels aussi, aux outils dont les noms portent des consonances oubliées : « L'escoude », pic à 2 pointes ; la « scie-crocodile » ou le « passepartout », pour le sciage manuel de la roche ; la « pince de carrier », encore appelée « Marie-Jeanne », sorte de longue et forte barre à mine à talon pour le levage ; et bien sûr, les traditionnels coins en bois ou en fer, les masses, massettes et autres « bouchardes » ; marteaux « polka », « têtou » ou « brettures » etc... tous outillages déjà utilisés dans l'Antiquité et au Moyen-âge, lorsqu'on construisait « à la main » les châteaux, les églises, et même les villes.



Ci-dessus : Marteau « polka ».

3 - Familles fontenoises. Jusqu'à l'époque contemporaine, les carrières de FONTAINES occupaient de nombreuses familles (car les métiers de carrier et de tailleur sont souvent des métiers qui se transmettent de père en fils, et qui s'apprennent « en faisant »).



On évoquera brièvement, au long de l'histoire, ces dynasties de carriers : Les GUENOT (Claude, Marius, Louis, François, Jacques, Maurice, Jean-Marie...) ; CAILLET-RIBOUX ; MARTIN ; ROUBERTIE (Pierre, Léon, Léonard, Jean..) ; PLISSON ; TOUZEL-GAUTHEY (Louis, Denis)...

Et ces autres dynasties de tailleurs de pierre, aux ateliers établis directement sur le site : Un BOURDIN Jean en 1666 ; les GUENOT (Jacques, François, Marius..) ; DUPOUX (François, Marius, Louis, Claude)...qui travaillent les uns avec les autres jusqu'au jour où le père cède sa place à l'un ou l'autre fils.

Carriers et tailleurs de pierre font travailler d'autres corps de métiers : maçons ; « faiseurs de chaux », tels Pierre PROTHEAU (mentionné en 1729) ; GUENOT Jacques et Claude ; ou encore des transporteurs pour les blocs de pierre (PLISSON ; RUSTAND..). Et FONTAINES, village de vigneron jusqu'au début du XXe siècle, bénit tous ces gens que la poussière assoiffe !

Ainsi va l'Histoire, au gré de la petite histoire des hommes.

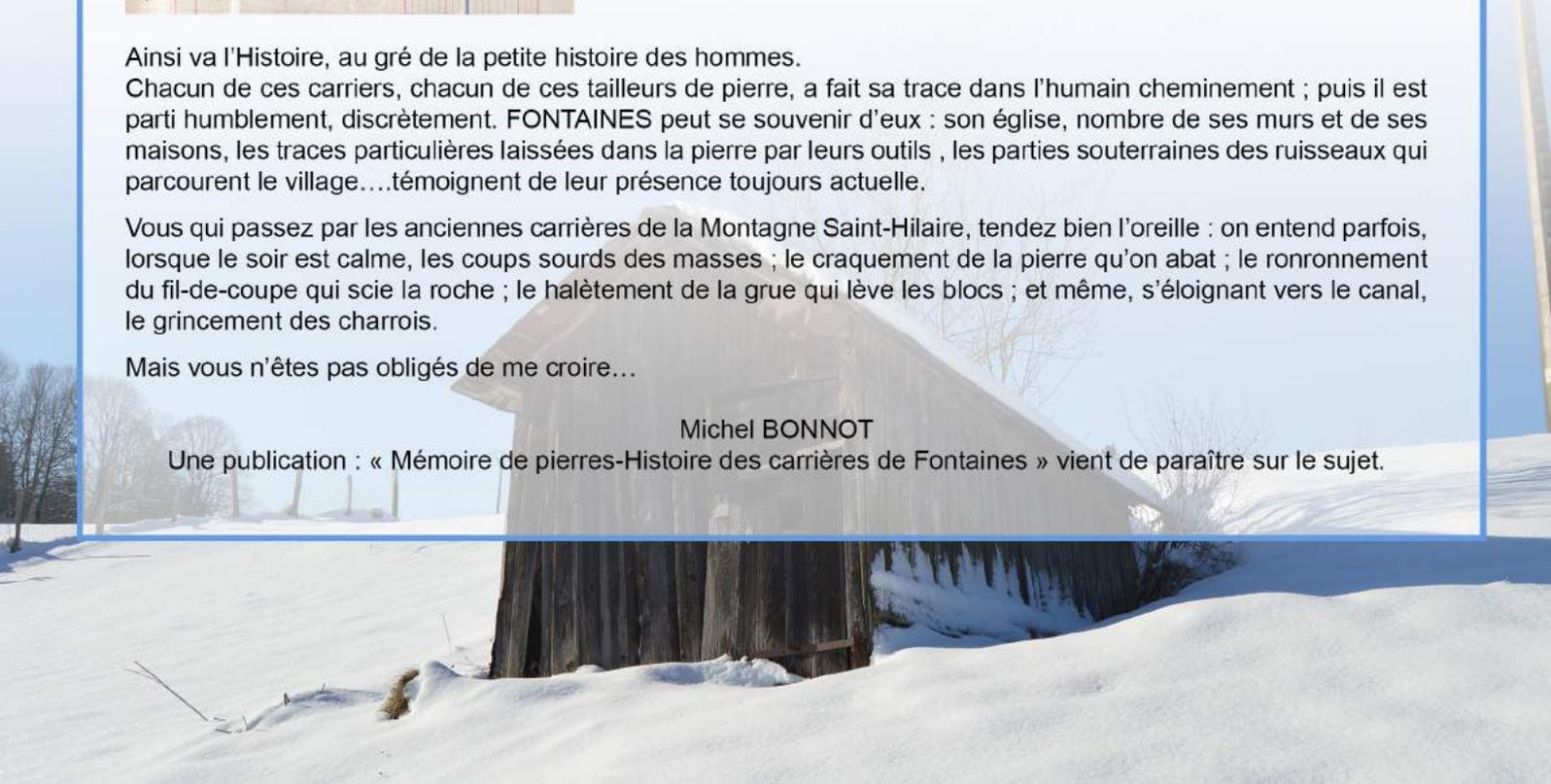
Chacun de ces carriers, chacun de ces tailleurs de pierre, a fait sa trace dans l'humain cheminement ; puis il est parti humblement, discrètement. FONTAINES peut se souvenir d'eux : son église, nombre de ses murs et de ses maisons, les traces particulières laissées dans la pierre par leurs outils, les parties souterraines des ruisseaux qui parcourent le village....témoignent de leur présence toujours actuelle.

Vous qui passez par les anciennes carrières de la Montagne Saint-Hilaire, tendez bien l'oreille : on entend parfois, lorsque le soir est calme, les coups sourds des masses ; le craquement de la pierre qu'on abat ; le ronronnement du fil-de-coupe qui scie la roche ; le halètement de la grue qui lève les blocs ; et même, s'éloignant vers le canal, le grincement des charrois.

Mais vous n'êtes pas obligés de me croire...

Michel BONNOT

Une publication : « Mémoire de pierres-Histoire des carrières de Fontaines » vient de paraître sur le sujet.





BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Cette année les vitrines de la bibliothèque prennent le rythme des événements récurrents qui collent à l'actualité.

Animation autour des personnages de Walt Disney en janvier.

Un gros coeur rouge au centre d'une grille de romans d'amour pour la Saint Valentin.



Petites fleurs et papillons jaillissent pour annoncer le Printemps.

Les balles et les raquettes pour Roland Garros.

Le mois de Mai avec le cinéma, affiches et articles pour fêter le festival de Cannes ainsi que les 24 heures du Mans avec ses bolides.

Accrochage de clichés originaux sortis de l'objectif de Monsieur DEMOURON sur le village de Fontaines, quel talent !

Coureur infatigable Monsieur Didier Pommey nous a présenté un diaporama passionnant sur les différents pays traversés lors d'une conférence le 19 juin, étayée par son dernier livre « La vie au bout des pieds », s'en est suivi un échange enrichissant avec hélas peu d'auditeurs... quel dommage.



Avec application, 2 classes ont élaboré des petits poèmes regroupés dans un carnet pour participer au « Printemps des Poètes » dont le thème était la gourmandise, qu'ils sont venus retirer à la bibliothèque et repartis avec quelques friandises dans la poche.

Merci à eux et à leurs enseignants.

Nous sollicitons toutes les bonnes volontés pour se joindre à notre équipe, il faut aimer les livres et transmettre ce plaisir...

Merci. A bientôt.

L'équipe



Les Relais Assistants Maternels de CHAMPFORGEUIL FONTAINES FARGES RULLY DEMIGNY ont présenté cette fin d'année :

VOYAGE D'UN RAM À L'AUTRE



Lors de cette soirée, une cinquantaine de personnes (petits et grands) ont participé à une balade entre rimes et saisons animée par Françoise DELARCHE, conteuse et musicienne.

L'objectif de cette rencontre, était de comprendre le métier d'assistants maternels, à travers les différentes animations qui ont lieu sur les communes de Champforgeuil, Fontaines, Farges, Rully, Demigny.

Quelques exemples : Eveil corporel, musical, littérature enfantine, liens intergénérationnels, matinée de jeux et diététique ... ont été présentés sous forme d'exposition de photos.

Le travail de collaboration des RAM privilégie les partenariats municipaux, sociaux, éducatifs, culturels, artistiques, existant sur l'ensemble des communes.

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE, RESTAURANT SCOLAIRE, NOUVELLES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES...



Accueil de Loisirs périscolaire

L'Accueil de Loisirs périscolaire accueille les enfants scolarisés à Fontaines dès l'âge de trois ans.

Diverses activités y sont proposées :

Activités manuelles, peinture, jeux extérieurs quand la météo le permet, jeux d'expression, fresques, réalisations particulières dans les locaux de la Maison de l'Enfance...

C'est un lieu de détente et de plaisir, pour les enfants, en toute sécurité.

L'équipe pédagogique de l'Accueil de loisirs met en œuvre les objectifs du Projet Educatif :

- Apprendre à vivre ensemble
- Favoriser l'épanouissement de chacun
- Participer au développement des enfants
- Développer l'esprit citoyen



Depuis le début de l'année, nous avons fait développer un outil permettant aux familles d'inscrire par internet leurs enfants à l'accueil de loisirs périscolaire, au restaurant scolaire et aux activités de 16h, et d'ainsi avoir plus de flexibilité dans les inscriptions et annulations. La majorité des familles s'accorde à dire que cet outil fonctionne très bien et permet une meilleure vision et, plus d'autonomie dans la gestion des prestations scolaires.

Restaurant Scolaire de Fontaines



Une soixantaine d'enfants est accueillie dans l'enceinte du restaurant scolaire « Les Charmilles » les lundi, mardi, jeudi et vendredi, répartis en deux services.

La livraison des repas est assurée par le fournisseur RPC.

Nouvelles Activités Pédagogiques

Lundi, Mardi, Jeudi 16H -17H

Découverte multi-sports, Arts plastiques, Danse, Contes et Légendes, Musique, Eveil par le jeu, sont au programme pour le plus grand plaisir des Enfants de l'école élémentaire.

Les petits de l'école maternelle ont la possibilité de s'inscrire aux activités d'éveil, Arts plastiques-Motricité, Nature et Découverte, Lecture et jeux .

Temps d'accueil offert aux familles par la Municipalité, les activités fonctionnent à raison de 3H par semaine, dans les locaux des écoles, Maison de l'Enfance, Salle St Hilaire, Restaurant Scolaire, et extérieurs.

Encadrés par une équipe pédagogique motivée, les enfants sont amenés à découvrir et essayer des activités culturelles et sportives variées.

Nous sommes heureux de constater que c'est avec beaucoup de curiosité et d'entrain que les enfants participent !

Anne Bouchard Directrice
Véronique Bramoullé Directrice Adjointe



L'ÉQUIPE

Marie-Noelle Arguelle Arts plastiques
Christine Vernet Sports
Samantha Maillot Danse
Véronique Bramoullé Contes et Légendes

Françoise Bazenet : Éveil des petits
Christine Monnot Nature et découvertes
Benvinda Champion Arts-plastique, Motricité
Sylvie Landré Jeux et Lecture



À L'ÉCOLE (MATERNELLE) DE FONTAINES, IL FAIT BON Y ALLER ...

ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE :



Le spectacle de Noël pour les élèves de maternelle le 11 décembre 2014 : L'armoire aux histoires



L'opération Familialivres pour tous les élèves : une sélection de livres pour découvrir toutes les sortes de familles. Environ 400€ parmi les bénéficiaires de l'opération brioches permettent de financer l'achat de ces livres.



Pour la fête de Carnaval du samedi 14 février 2015, les enfants ont fabriqué un énorme Bonhomme Carnaval



Des réalisations « brillantes » pour l'édition de la Grande Lessive du 26 mars accrochées aux fils de l'école.



Sortie pour les Tout-petits et Petits à la ferme de Sagy.



Travail de poterie avec Isabelle Hug venue à l'école en avril pour une séance avec la classe des grands...



... puis rencontrée chez elle en mai pour les élèves de Moyenne et Grande Sections.



Récolte, cuisine et dégustation des épinards que la classe des moyens a semés, arrosés et surveillés dans la grande plate-bande de l'école.

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016



L'école maternelle accueille actuellement 65 élèves.

Maîtresse Armelle Dominguez (11ème année à Fontaines) accueille les tout-petits (4) et petits (19) et s'occupe de la direction.

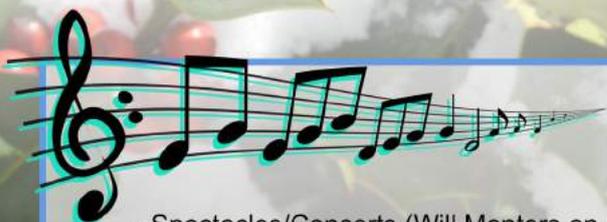


Maîtresse Nathalie Lepage (2ème année à Fontaines) qui s'occupe de la classe des moyens (21)



Deux nouvelles maîtresses à mi-temps pour la classe des moyens (5) et grands (16) :

Madame Joëlle Fayard et Mademoiselle Magdalena Chambard.



AU PROGRAMME CETTE ANNÉE : MUSIQUE !!

- Spectacles/Concerts (Will Menters en octobre 2015, Carrés Sons en janvier 2016)
- Ecoute, manipulation et fabrication d'objets sonores
- Interventions de Claire Bruneau, musicienne au Conservatoire de Chalon (de janvier à juin 2016)
- Concerts et explorations musicales (lors de la fête de Carnaval le samedi 12 mars 2016 et de la fête des écoles fin juin 2016).

Armelle Dominguez

2015-2016 : UNE NOUVELLE ANNÉE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'équipe enseignante a accueilli Mme TODESCO qui a en charge la classe de CP, Mlle MATHEY qui effectue la décharge de Mme FOUQUET le lundi ainsi que Mme TISSOT (Auxiliaire de vie scolaire qui se partage entre Mellecey et Fontaines).

Nous déplorons le départ de Mme DE CONTO (AVS administrative) qui apportait son soutien à la charge administrative

Côté enfants, nous accueillons cette année 116 élèves répartis en 5 classes :

- 25 CP avec Madame TODESCO
- 21 CE1 avec Madame LACROIX, actuellement remplacée par Madame ROUMAGNAC
- 22 CE2 avec Mlle MATHEY et Mme FOUQUET
- 21 CM1 avec M. COING
- 27 CM2 avec M. MASNIÈRES

Les effectifs sont en baisse (nous avons perdu un certain nombre d'enfants au profit du privé suite à la mise en place des rythmes scolaires) et nous espérons ne pas avoir à subir les affres d'une fermeture de classe pour la rentrée prochaine....



LES HORAIRES DE L'ÉCOLE SONT LES SUIVANTS :

Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi matin de 8h45 à 11h45
Lundi - mardi - jeudi - vendredi après-midi de 13h45 à 16h

Cette nouvelle année scolaire donnera le jour à de nouveaux projets. Qu'ils soient sportifs (basket, rugby, piscine...), culturels (spectacles musicaux, cirque...) ou pédagogiques (en lien avec l'environnement, l'histoire, les sciences...) vos enfants ne tarderont pas à vous en parler.

Ces projets ne pourraient bien entendu pas voir le jour sans le soutien financier de l'association « Les Claquins » et celui de la municipalité : nous les en remercions très chaleureusement.

L'équipe enseignante tient également à remercier la municipalité pour tous les investissements et travaux effectués au cours de l'année.



Je tiens aussi à vous rappeler l'adresse de notre site d'école : <http://ecolefontainesenbourgogne.jimdo.com>

Ce site est le reflet de toutes les activités, sorties effectuées par les enfants au sein de l'école, mais il vous apporte aussi toutes les informations concernant l'école : règlement intérieur, procès-verbal des conseils d'école, agenda des sorties et manifestations à venir, planning piscine Alors n'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Il en est de même avec votre messagerie internet car afin de limiter la prolifération des papiers, toutes les informations transitent désormais par ce biais là.



NOUS PROFITONS ÉGALEMENT DE CET ENCARTE POUR VOUS SOUHAITER À TOUS
UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2016.

Roxane FOUQUET pour l'équipe enseignante de l'école élémentaire

SIVU THALIE ENFANCE JEUNESSE ACCUEIL DE LOISIRS

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique regroupe les communes de Farges les Chalon, Fontaines et Rully pour les actions de l'enfance et de la jeunesse.

Le SIVU Thalie enfance jeunesse propose aux enfants âgés de 3 à 14 ans un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (sauf à la période de Noël) et les mercredis après-midi.

L'établissement IFAC BOURGOGOGNE (organisme de formation et d'animation) a été choisi par les communes pour la gestion de l'accueil de loisirs.

Les enfants peuvent être accueillis en journée ou en demi-journée avec ou sans repas, avec pour seule condition, d'être inscrits au minimum 4 demi-journées par semaine.

La tarification appliquée se fait en fonction du quotient familial des familles ayant un régime général (CAF de Saône et Loire).

Au maximum, une journée est facturée à 12€70 repas compris (pour les familles ayant un quotient >810.)



Les inscriptions se font avant chaque période de vacances et toutes les semaines pour les mercredis. Une plaquette est distribuée par le biais des écoles à chaque enfant. Pour les enfants qui ne sont pas inscrits dans les écoles communales, des plaquettes sont disponibles en mairie environ 3 semaines avant les vacances.

L'équipe permanente qui gère l'accueil de loisirs est constituée d'une directrice Emilie Gey et de son adjointe Adeline Clément. A chaque période de vacances des animateurs diplômés BAFA et CAP petite enfance sont embauchés pour constituer l'équipe pédagogique.

L'équipe se réunit plusieurs fois dans l'année pour définir les objectifs pédagogiques, les thèmes et créer les plannings d'activités.



Dates de fonctionnement de l'accueil de loisirs pour l'année 2016 :

Vacances d'hiver : du 15 février au 26 février à Rully

Vacances de printemps : du 11 avril au 22 avril à Fontaines

Vacances d'été 2016 : - du 6 au 22 juillet à Fontaines

- du 25 juillet au 5 août à Rully

- du 22 au 30 août à Farges

Le SIVU vous propose une semaine d'ouverture supplémentaire du 8 au 12 août à Farges, sous réserve d'un nombre d'inscriptions suffisant.

Vacances d'automne : du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 06.11.21.26.99.



L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE SES MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNÉE 2016.

DU NOUVEAU AU LYCÉE ! CETTE ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016 SERA MARQUÉE PAR LA NOUVEAUTÉ !



Rentrée scolaire : objectif réussi !

La nouvelle année est bien engagée après ces quelques semaines de reprise. Le Proviseur, Jean-Pierre THUOT, a annoncé des effectifs au complet tant au niveau des personnels que des lycéens, apprentis et étudiants. Défi relevé. C'est près d'une centaine d'adultes de tous les services qui accompagneront les jeunes dans leur cursus.

Bons scores aux examens

Lors de la réunion de pré-rentrée, le Proviseur a rappelé les bons résultats du lycée et de l'antenne CFA situant le taux de réussite à 86% pour l'ensemble des filières avec une performance de 90% à 100% pour les Bac Pro CGEA, Bac Technologique STAV, Bac S, BEPA TEE et BEPA TACE.

Puis arrivent les BTSA PA et APV affichant respectivement 69% et 48%. 2015 aura été une bonne session.

Une année d'ouverture et de nouveautés pédagogiques

Cette année scolaire s'annonce avec une kyrielle de nouveautés. La filière ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole) poursuit sa rénovation. La direction et les équipes pédagogiques conduisent une réflexion sur la mise en place de la filière CAPA par la voie de l'apprentissage, très demandée actuellement par des jeunes qui ne peuvent pas suivre un cursus de baccalauréat professionnel, d'autant plus que les entreprises agricoles recherchent aussi des salariés formés à ce niveau.

Par ailleurs, sur le plan technique, le lycée et son exploitation continuent à concrétiser les modalités de mise en place de la transition agro-écologique et d'enseigner à produire autrement pour s'inscrire résolument dans ce processus.

L'esprit d'ouverture prendra forme avec les stages à l'étranger dont la première édition, en 2015, s'est traduite par une réelle réussite. Les destinations et partenariats passaient par l'Allemagne, l'Irlande, le Chili, la Slovaquie, l'Italie... Par ailleurs, le groupe slovaque composé de 37 apprenants du lycée de Dunajask-Streda a été reçu par les jeunes de Fontaines et de Gueugnon pour un échange d'une semaine au début du mois d'octobre ; à savoir que les apprentis de Bac Pro se rendront dans ce pays européen en avril prochain (partenariat depuis 2004).

Les 49 élèves de 1ère STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) sont rentrés de Milan où ils ont passé une journée à l'Exposition Universelle.

Sans parler des autres destinations à l'intérieur de l'hexagone : les BTS ACSE (2ème année) en Bretagne en septembre et les Terminale S dans les Alpes du Sud (Gap) en octobre comme les 3 classes de seconde générale à Bellecin (Jura).

On assiste donc à un renforcement de la coopération internationale, mais aussi à une réelle volonté de donner aux apprenants la culture de la mobilité et de l'adaptabilité. Ainsi, tous ces voyages font partie intégrante de ce vaste programme.



Des projets concrets !

La formation professionnelle de l'établissement poursuit ses cours sur les points cardinaux des métiers en agriculture: la sécurité et les risques. Une sensibilisation à la législation et aux gestes comme aux pratiques constitue également une priorité dans le cheminement de l'apprenant. Les jeunes ont bénéficié de l'Ecole de conduite et ont validé leur équivalent CACES au cours du premier trimestre.

Une réflexion active est en cours sur la problématique « apprendre à apprendre », ce que l'on peut nommer la gestion mentale (comprendre, mémoriser, construire son savoir...), travail engagé depuis quelques années déjà.

Le plan d'action sur les « Valeurs de la République » est mis en place dès ces premiers mois d'école et durera toute l'année avec quelques exemples comme la réalisation d'une fresque collaborative par les élèves de seconde générale et professionnelle la première semaine de septembre ou encore la composition d'une fanfare franco-bénoise. Ces deux cas originaux ne sont que le point de départ de projets qui s'articuleront autour du respect, de la connaissance de l'Autre, de la citoyenneté, de la tolérance.

Et de nouveaux bâtiments !

Les habitants de Fontaines ont constaté un vaste chantier sur le site du lycée et les usagers vivront, pour la deuxième année consécutive, la construction de nouveaux bâtiments.

Il s'agit d'abord de la boutique où l'exploitation vend ses volailles, ainsi que les produits issus d'autres lycées agricoles. Le magasin est ouvert et donc opérationnel depuis le 18 septembre dernier.

Par ailleurs, la restructuration de la restauration nécessitera encore bien des mois d'un chantier conséquent avec l'extension des cuisines et de la salle du restaurant scolaire.

Enfin le CDI a bénéficié, durant cet été, d'une totale réfection incluant des lieux dédiés à des activités spécifiques : salle de travail, coin «lecture-détente», espace «presse».



ANNÉE QUI S'ANNONCE RICHE, UNE FOIS DE PLUS, POUR LE LYCÉE !



La Boutique offre à sa clientèle une gamme élargie de produits : plus de 150 références. En effet, l'exploitation pédagogique vend sa production de volailles : poulets, pintades toute l'année et chapons de Noël (pour les fêtes). Ponctuellement, elle propose des caissettes de viande charolaise et montbéliarde de Fontaines, de veau fontenois (rôti, blanquette, escalopes) et des colis d'agneau élevé sur la ferme de Charolles, mais attention sur commande ! Toute l'année, on peut acheter des abats de volaille (foie, gésiers, cœurs...).

Et les autres produits ?

La Boutique présente d'autres articles, issus des productions des lycées agricoles de Bourgogne : terrines, rillettes, pâtés ou galantines. Les vins de Bourgogne produits par les lycées viticoles de Beaune et Mâcon-Davayé garnissent les rayons. On peut faire un tour du magasin en trouvant aussi des soupes, jus de fruit, fromages de chèvre de Davayé, lait, confitures de Plombières-lès-Dijon, compotes et miel ou bien même du Champagne du lycée d'Avize et de la bière de Douai...

Un projet d'envergure

La finalisation de ce point de vente représente la concrétisation d'un projet soutenu par le Conseil Régional de Bourgogne. « La création de ce magasin remplit un objectif pédagogique et vise une stratégie de valorisation de nos produits », déclare Marc Bernus, Directeur de l'exploitation. Une belle expérience qui illustre le fameux adage : de l'herbe à l'assiette...

N'oubliez pas notre boutique!
**OUVRETE TOUS LES VENDREDIS
DE L'ANNEE**
(sauf janvier, juillet et août)
de 9h-12h et de 13h à 18h



A l'entrée du lycée
Exploitation de Fontaines
10, la Platière
71150 FONTAINES

03.85.47.82.84 ou 03.85.47.82.82

expl.fontaines@educagri.fr / www.epl-fontaines.fr/vente-directe



NAISSANCES

Clémence, Nicole, Claire PREVOT	le 3 janvier 2015
Maël COQUELIN	le 19 janvier 2015
Thomas, Denis, CASENOVE BOISSON	le 4 février 2015
Maeva THIBERT	le 12 avril 2015
Arthur, Michel, Pascal FERRARE	le 29 avril 2015
Tom COUSIN	le 26 mai 2015
Maëlys, Aude JARRE	le 23 juin 2015
Apolline NINOT	le 9 juillet 2015
Florent, damien, Roland LIMOGE	le 24 juillet 2015
Hugo WOETS	le 3 septembre 2015
Arthur, Alix, Ludovic MASSON	le 4 octobre 2015
Lola MENAND	le 9 novembre 2015
Liana PERLA	le 30 novembre 2015
Éthan, Aloïs LALLEMAND	le 2 décembre 2015

et 3 autres naissances pour lesquelles les parents n'ont pas souhaité d'information dans la presse.

MARIAGES



Julien, Lionel DENIS et Delphine, Marie, Anne VAGINET	le 21 mars 2015
Flavien, Roger, René NINOT et Claudine, Gloria LOPEZ	le 23 mai 2015
Anthony, Michel PASCALONG et Sophie, Marie, Christine FLEURY	le 20 juin 2015
Olivier, Jacques, Victor GALLAIS et Mailys, Oriane LAGRANGE	le 25 juillet 2015
Jean-Pierre, Claude, Louis LEGUÉ et Céline, Sonia GARREY	le 5 septembre 2015
Renaud, Léon, Georges PICORNOT et Laure BORDET	le 5 septembre 2015
Enzo PERLA et Nelly, Michèle, Jeanne ARNAUD	le 19 septembre 2015
Guillaume, René CHARVIN et Bérangère, Yvonne, Marie, Thérèse MATHON	le 23 décembre 2015



DÉCÈS

Pierre LAFOUGE (transcription)	le 28 décembre 2014
Guy, François BARDET (transcription)	le 12 janvier 2015
Joël NARJOUX (transcription)	le 4 février 2015
Marie-Jeanne CHARVIN	le 20 février 2015
Jacques, André MERCIER (transcription)	le 4 mars 2015
Laurent, Gérald BORNOT	le 26 avril 2015
Philippe VADOT	le 4 juin 2015
Serge, Pierre FEVRE (transcription)	le 1er juin 2015
Marie-Flore DA SILVA (transcription)	le 15 juillet 2015
Marie GUYOT	le 10 octobre 2015
Françoise SANDRE (transcription)	le 19 octobre 2015
Georgette, Gabrielle MANSOT (transcription)	le 23 octobre 2015
Michel, René, Antoine, VARIOT	le 23 novembre 2015

Michel **VARIOT**, ancien Adjoint Responsable de la voirie et des bâtiments de Mars 2012 à Mars 2014, nous a quittés.



Né à Savignes, le 21 décembre 1943, Michel **VARIOT** a fait ses études à Lyon. Nommé Professeur agrégé en génie mécanique, il reste 3 ans à Dreux. Grâce à la nomination de son épouse à Chalon sur Saône, il rejoint sa région natale où il sera nommé au lycée Niépce. Il y effectuera sa carrière d'enseignant. En 1999, il prend sa retraite rejoint par son épouse en 2001. Passionné de sport, il pratique le football et encadre les jeunes, puis il s'investit dans le tennis et participe à de nombreux tournois. Habitant Fontaines depuis 1975, il met son infatigable énergie au service de la commune et des Fontenois à partir de 2012. Il accepte de prendre en charge le lourd poste d'adjoint aux travaux. Tous les matins à 7h30, il distribue le travail au local des cantonniers et n'hésite pas à donner un coup de main là où le besoin s'en fait sentir. De nombreux Fontenois s'en souviennent. Tous les membres de l'équipe municipale se rappellent de son dynamisme. Nous présentons à son épouse et à sa famille nos sincères condoléances.

Jean-Claude **GRESS.**